

CSE :
Inacceptable, déloyal et incohérent

BLAGNAC, le 04/06/2025

Malheureusement pour la CFE CGC, nous avons décidé de ne pas nous taire et de dénoncer des pratiques inacceptables, déloyales et incohérentes dans la gestion du CSE.

Lors de la réunion CSE du 20 février, il avait été voté que le voyage au Bourget ne serait organisé que si au moins 30 personnes s'inscrivaient.

Finalement, seules 8 personnes se sont inscrites, dont une qui ne travaille même pas dans l'entreprise.

Il avait aussi été voté que le CSE prendrait en charge 50 % du coût pour les salariés. Mais au final, le CSE a payé 66 %, soit **638 € par salarié**, ce qui dépasse ce qui avait été voté.

Inacceptable : malgré ces conditions non respectées, la CFE-CGC a décidé, seule, de maintenir le voyage et a payé sans en informer les autres élus. Lors de la réunion du 29 avril, les élus ont simplement été mis devant le fait accompli.

Pour essayer de remettre les choses au clair, les élus CSE avions collectivement décidé qu'une réunion extraordinaire du CSE soit organisée, le 7 mai, pour revoter sur l'organisation du voyage.

Pendant cette réunion, nous avons expliqué que la CFE-CGC avait tellement confiance dans le succès de cette sortie qu'elle n'avait prévu ni plan B, ni possibilité d'annulation et que le résultat c'est qu'à cause de leur mauvaise gestion et de leurs manque de transparence, il coûtait finalement plus cher d'annuler que de maintenir le voyage.

Face à nos critiques, la CFE-CGC **a tenté d'étouffer l'affaire**, en refusant d'approuver le procès-verbal de cette réunion du 7 mai, **une manière déloyale** d'empêcher que le contenu de cette réunion ne soit rendu public auprès des salariés.

Plutôt que de chercher à faire taire ceux qui osent les contester, la CFE-CGC ferait mieux de tenir ses engagements de campagne :

- Augmenter la participation du CSE pour les chèques vacances
- Consulter régulièrement les salariés avec des sondages
- Organiser des week-ends dans des villes françaises ou européennes
- Mettre en place des repas de rencontre avec tous les salariés

Extrait des promesses de campagne CFE/CGC. Publiées dans un tract le 22/12/2023 1 mois avant les dernières élections..

Aujourd'hui, les salariés constatent avec déception que ces promesses n'étaient que de beaux discours électoraux, sans véritable intention de les réaliser.

Pire encore, au lieu de dépenser l'argent du CSE à respecter ses engagements électoraux, la CFE-CGC a choisi de consacrer une **part importante du budget à l'achat de sac à dos glacières et de mousses de canard**, que les salariés ont dû **venir récupérer eux-mêmes au local du CSE. Une décision incohérente** quand on se souvient qu'ils justifiaient la dématérialisation des cartes cadeaux de Noël justement pour éviter aux salariés de se déplacer.

Cherchez l'erreur..

